

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Le Centre éducatif des aventuriers limitée	Numéro de permis 2020077	Date d'inspection Le 12 mai 2022	
Nom de l'établissement Le Centre éducatif des aventuriers limitée		Numéro de téléphone (506) 758-9611	
Adresse 531 chemin La Montain Memramcook NB E4K 1H1			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

### Commentaires généraux

Au moment de la visite d'inspection de surveillance, voici les éléments qui ont été observés;

- Le ratio enfant-personnel
- Des dossiers d'enfants
- Des dossiers des membres du personnel
- Les jeux à l'extérieur ont lieu pendant 1 heure au moins par période de quatre heures
- Les repas sont servis pendant les heures de repas reconnues
- L'établissement fournit une orientation positive aux enfants

C'est éléments sont conforme au moment de l'inspection.

La mentore en assurance de la qualité a répondu aux questions de la responsable.

original signé par  
Paula Morin

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 16 mai 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Christine Bourgeois

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 16 mai 2022

\_\_\_\_\_  
Date